



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7006
12 décembre 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

TELEGRAMME DATE DU 12 DECEMBRE 1965, ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU KENYA

Gouvernement kényen profondément préoccupé par rébellion qui se poursuit en
Rhodésie Stop Avons des doutes quant à efficacité des sanctions volontaires Stop
La situation est désespérée et dangereuse et risque de provoquer un affrontement
racial à l'échelle mondiale Stop Kenya propose convocation immédiate Conseil de
sécurité pour approuver sanctions au titre Chapitre 7 - nous entendons par là
des sanctions obligatoires Stop Il faut amener la Grande-Bretagne à accepter ces
mesures Stop

(Signé) JOMO KENYATTA
PRESIDENT

